



Vision AGGLOlac

Préavis pour la procédure d'évaluation d'un partenaire privé

Une superficie de 163'000 m² - située entre la baie du lac de Bienne et le château de Nidau et propriété des villes de Nidau et de Bienne - est pressentie pour la réalisation d'un nouveau quartier (env. 120'000m² de surface brute de plancher) structuré par un réseau de canaux ainsi que d'espaces verts et publics attrayants.

Le développement du projet, le financement et la réalisation de l'objet seront confiés à un partenaire privé.

Durant l'été 2011, une procédure visant à évaluer le partenaire privé sera lancée conjointement par les deux communes. Les informations relatives à la vision AGGLOlac sont disponibles sur le site www.agglolac.com, à partir duquel les documents d'appel d'offres pourront être téléchargés dès juin 2011.

L'appel d'offres est destiné aux investisseurs disposant de compétences propres en matière de développement de projets ainsi qu'aux équipes composées d'un ou de plusieurs investisseur(s) et d'un développeur de projet sous la conduite de l'investisseur. Le partenaire privé devra bénéficier d'une expérience dans le développement de quartiers d'envergure, garantir le financement de l'opération et pouvoir agir durablement dans le projet.

Informations: www.agglolac.com.
Communes municipales de Bienne et Nidau

